



Syndicat National de l'Environnement  
Fédération Syndicale Unitaire

## Disparition de l'Ifen

Le décret N° 2008-1232 du 27 novembre 2008 fait disparaître l'Institut français de l'environnement (Ifen). Incompétences, corporatismes, archaïsmes auront eu raison de cet établissement. Créé en 1991 dans le cadre du Plan national de l'environnement, il fut porté par l'innovation, l'ouverture et l'interdisciplinarité, véritables précurseurs des approches du développement durable.

Sa mise en place fut basée sur une étude détaillée et rationnelle des demandes sociétales et la prise en compte des expériences étrangères. Elle répondait à un besoin de modernisation des systèmes d'observation et d'information sur l'environnement et à la nécessité de donner au débat sur l'environnement des bases chiffrées et objectives.

Malgré les obstacles multipliés par divers corporations et lobbies, l'Ifen a su innover et se construire une renommée. Il a acquis la reconnaissance des milieux politiques, scientifiques, médiatiques et associatifs qui se référaient avec confiance à ses travaux en raison de l'indépendance de ses études. Son rapport sur l'état de l'environnement était une référence incontournable et l'Ifen donnait au niveau européen une bonne visibilité à l'environnement dans notre pays.

En 2004, le changement de statut d'établissement public à celui de service à compétence nationale s'est accompagné d'un abandon progressif de sa liberté de ton. Depuis cette date, l'Ifen avait été mis en coupe réglée par une direction surtout soucieuse de ne pas déplaire ... au point de réduire le rôle de l'établissement à celui de simple service statistique « normé », gommant tout un volet de ses attributions, liées à l'observation, à l'innovation et la valorisation de la recherche. Après la suppression de son Comité des Usagers, le champ de réflexion de son Conseil Scientifique a été considérablement réduit.

Aujourd'hui, ce qu'il reste de l'Ifen se trouve noyé dans le SOeS (Service de l'Observation et des Statistiques) du CGDD (Commissariat Général au Développement Durable) au MEEDDAT. La juxtaposition de services déjà existants, dictée souvent par des intérêts corporatistes, ne prend pas en compte efficacement les missions stratégiques du CGDD. Cela augure mal des capacités d'innovation et de progrès. Les missions de l'Ifen, tournées vers l'information environnementale du public sont anéanties.

A l'heure des grands discours du Grenelle de l'environnement, la disparition de l'Ifen contribue à l'affaiblissement de la prise en compte des problématiques environnementales. Nous venons de faire un bon de 20 ans en arrière ... la crise en plus !

Les générations futures pourront toujours demander des comptes ...

Le 4 décembre 2008

Contact : Laurent FAURE 06 07 01 14 05